FRANCONVILLE LA GARENNE

TRANSMIS LE 16/12/2025
REÇU LE 16/12/2025
AFFICHÉ LE 17/12/2025
NOTIFIÉ LE 17/12/2025
PUBLIÉ LE 17/12/2025
EXÉCUTOIRE LE 17/12/2025

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE FRANCONVILLE-LA-GARENNE - 95130 -

---

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION N°17

OBJET : SPORTS - ASSOCIATION ELITE VAL D'OISE HANDBALL – ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE AVANCE DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION – AUTORISATION DONNÉE À M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE.

Le nombre de Conseillers municipaux étant de 39,
L'an deux mil vingt-cinq, le 11 du mois de décembre à 20 heures, le Conseil municipal, dûment convoqué par Xavier MELKI, Maire, s'est rassemblé en salle du Conseil Municipal en Mairie sous la Présidence de Xavier MELKI, Maire.

Groupe J'AIME FRANCONVILLE

M. le Maire : Xavier MELKI.
Adjoints au Maire (*) : Marie-Christine CAVECCHI, Xavier DUBOURG, Alain VERBRUGGHE, Claire LE BERRE, Patrick BOULLÉ, Sabrina FORTUNATO, Dominique ASARO, Nadine SENSE, Frédéric LÉPRON, Jeanne CHARRIÈRES-GUIGNO, Étiennette LE BÉCHEC.
Conseillers Municipaux (*) : Henri FERNANDEZ, Laurie DODIN, Roland CHANUDET, Franck GAILLARD, Florence DECOURTY, Bruno DE CARLI, Françoise GONZALEZ, Thierry BILLARAND, Ginette FIFI-LOYALE, Mohamed BANNOU, Michelle SCHIDERER, Jacques DUCROCQ, Valentin BARTECKI, Alain MAKOUNDIA, Philippe CHANIAUD.

Groupe FRANCONVILLE ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Conseillers Municipaux (*) : Stéphane AUBOIN, Pasionaria ENEDAGUILA, Camille PRÉVOST.

Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !

Conseillère Municipale (*) : Françoise MENDY LASCOT.

Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.

Conseiller Municipal (*) : Florent BATIER.

ABSENTS ayant donné Procuration

Groupe J'AIME FRANCONVILLE :
Sophie FERREIRA : Frédéric LÉPRON.
Hervé GALICHET : Henri FERNANDEZ.
Stéphane VERNEREY : Claire LE BERRE.
Rachel SABATIER-GIRAULT : Sabrina FORTUNATO.
Irène CORNUAU : Michelle SCHIDERER.
Groupe FRANCONVILLE EN ACTION !
Vincent MULOT : Françoise MENDY LASCOT.
Groupe RASSEMBLEMENT POUR FRANCONVILLE.
Océane USTASE : Florent BATIER

Secrétaire de séance : Sabrina FORTUNATO.

****

Le Conseil Municipal, convoqué le 4 décembre 2025, s'est réuni en Mairie, salle du Conseil.
Le quorum étant réuni, le Conseil Municipal a pu valablement délibérer, les Conseillers présents, formant la majorité des membres en exercice.
Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire choisie au sein du Conseil Municipal : Sabrina FORTUNATO a reçu la majorité des suffrages et a été désignée pour remplir les fonctions de Secrétaire et elle les a acceptées.

****

(*) Par ordre du tableau et par groupe

Ville de Franconville-la-Garenne (95130)
Service des Sports

Question n°17 du CM en date du 11/12/2025-P1/2

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 DÉCEMBRE 2025
DÉLIBÉRATION n°17

OBJET : SPORTS - ASSOCIATION ELITE VAL D'OISE HANDBALL – ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE AVANCE DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION – AUTORISATION DONNÉE À M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE.

Le Conseil municipal

VU les articles L.2121-12 et L.2121-13 du Code général des collectivités territoriales,

VU la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 modifiée relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, instaurant le principe du conventionnement,

VU la demande d'avance de subvention communale de fonctionnement de 80 000 € (quatre-vingts mille euros) au titre de l'année 2026 transmise par l'association Elite Val d'Oise Handball, en date du 14 novembre 2025,

VU le budget communal,

CONSIDÉRANT le projet développé par l'association Elite Val d'Oise Handball et son inscription dans la vie sportive et locale,

CONSIDÉRANT la nécessité pour l'association Elite Val d'Oise Handball de faire face à ses besoins de trésorerie afin de pouvoir assumer ses missions,

CONSIDÉRANT la convention d'avance de subventionnement à signer entre la Ville et l'association, qui en définit l'objet, le montant et les conditions d'utilisation et de contrôle,

CONSIDÉRANT que l'avance de subvention ne doit pas excéder 50% de la subvention communale de fonctionnement accordée à cette association en 2025 soit 95 000 € (quatre-vingt-quinze mille euros),

APRÈS l'avis de la Commission Attractivité et Cohésion en date du 24 novembre 2025 et de la Commission Ressources et Développement en date du 27 novembre 2025,

ENTENDU l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants, le Conseil municipal

Article 1 : DÉCIDE d'attribuer une avance de 80 000 € (quatre-vingts mille euros) sur la subvention communale de fonctionnement de l'exercice 2026 à l'association Elite Val d'Oise Handball,

Article 2 : DIT que la dépense sera imputée au budget 2026 de la Ville,

Article 3 : AUTORISE M. le Maire à signer la convention d'avance de subvention entre la Ville et l'association Elite Val d'Oise Handball annexée à la présente délibération,

Ville de Franconville-la-Garenne (95130)
Service des Sports

Question n°17 du CM en date du 11/12/2025-P2/2

Article 4 : PRÉCISE qu'en application des dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du Code de justice administrative, cette délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Cergy-Pontoise dans un délai de deux mois à compter de la mesure de publicité de cette délibération,

Article 5 : **PRÉCISE** que M. le Maire et le Comptable Public, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

À l'unanimité des votants

Pour : 39 voix

Contre : 0 voix

Abstention : 0 voix

POUR EXTRAIT CONFORME
Xavier MELKI
Maire de Franconville-la-Garenne
Conseiller régional d'Ile-de-France

MAIRIE de FRANCONVILLE-la-GARENNE (Val d'Oise)

Par délégation du Maire
L'Adjoint au Maire

le 17/12/2025
Claire LEBERRE

Caractère Exécutoire

MAIRIE de FRANCONVILLE-la-GARENNE (Val d'Oise)

Acte à classer

DL11122025Q17

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2025-12-16T10-25-46.00 (MI266201971)

Identifiant unique de l'acte : 095-219502523-20251211-DL11122025Q17-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : SPORTS - ASSOCIATION ELITE VAL D'OISE HANDBALL - ATTRIBUTION ET VERSEMENT D'UNE AVANCE DE SUBVENTION À L'ASSOCIATION - AUTORISATION DONNÉE À M. LE MAIRE DE SIGNER LA CONVENTION CORRESPONDANTE.

Certifié Conforme

Date de décision : 11/12/2025

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.5. Subventions
7.5.2. attribuées aux personnes morales de droit privé (associations□)

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 17 - SPORTS Avance Hand 2026.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

17pj - SPO - HAND_dmde_Avance_s... **Type PJ :** 21_DA - Décision arrêtant le projet

Groupe émetteur de l'acte : DGS

Classer

Annuler

Préparé	Date **16/12/25** à **10:25**	Par **MAGLOIRE Emmanuelle**
Transmis	Date **16/12/25** à **10:25**	Par **MAGLOIRE Emmanuelle**
Accusé de réception	Date **16/12/25** à **10:31**	